



# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de Richelieu du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mardi 17 mai 2022, à 19 h, via la plateforme TEAMS.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M<sup>me</sup> Marie-Pier Charette - présidente du CÉ
- M<sup>me</sup> Sylvie Brodeur, enseignante
- M<sup>me</sup> Cynthia Hethrington – enseignante
- M<sup>me</sup> Marguerite Gosselin – enseignante
- M<sup>me</sup> Alexandra Vallée – enseignante
- M<sup>me</sup> Guylaine Lévesque – soutien
- M<sup>me</sup> Christine Derome – directrice d'école
- M<sup>me</sup> Marie-Ève Pagé-Dansereau – parent
- M<sup>me</sup> Christine Landry – parent
- M<sup>me</sup> Viviane Audet – parent
- M. Eric Desautels – représentant de la communauté
- M<sup>me</sup> Amélie Tanguay – parent
- M<sup>me</sup> Geneviève Maude Cloutier - parent

ÉTAIENT ABSENTS : M<sup>me</sup> Catherine Faquette-Asselin – service de garde

INVITÉ(S) :

## 1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; M<sup>me</sup> Derome vérifie le quorum et la séance est déclarée valablement constituée.

M<sup>me</sup> Charette, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ et ouvre la réunion à 19 h 06.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

[Résolution 2022-05-17-CÉ-044](#)

Il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Tanguay :

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant un point au Varia « Modalités du dernier C.É. de l'année 2021-2022 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



### 3. Adoption du procès-verbal

#### Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 mars 2022

##### [Résolution 2022-05-17-CÉ-045](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 29 mars 2022 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Vivianne Audet :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 29 mars 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. Suivi au procès-verbal du 29 mars 2022

- Premier suivi : M<sup>me</sup> Derome nous explique que lorsque les dons viennent du Ministère, ils ne peuvent être déposés dans le fonds à destinations spéciales. Les autres années, la réception de ces dons avaient été approuvée par le C.É., mais ce n'est pas nécessaire, puisqu'ils sont considérés comme une mesure budgétaire et doivent être déposés dans le compte du budget de fonctionnement. M<sup>me</sup> Derome a eu l'explication que ces dons doivent être déposés dans le compte scolaire et que l'argent doit être dépensé avant le 30 juin. Cette année, le don du ministre Jean-François Roberge servira à une activité de fin d'année.
- Deuxième suivi : Spectacle de musique le 10 juin qui a été approuvé. Il y aura une contribution volontaire ou un don de vêtements (voir prochain point).
- Troisième suivi : Expo-sciences le 16 juin : Mesdames Caillé et Gosselin, enseignantes, ont approché l'organisme Les Super Recycleurs pour cet événement. Cependant, l'organisme n'était pas disponible le 16 juin. Afin de profiter tout de même de cet organisme, il viendra le 10 juin lors du spectacle de musique. Donc, les gens pourront apporter leurs vêtements à donner et nous recevrons des sous par rapport au poids des vêtements amassés.

### 5. Questions du public

Aucune question du public.

### 6. Site Internet pour formations, capsules, fiches :

Site Internet pour formations, capsules, fiches :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

### 7. Fonds à destinations spéciales



7.1 Présentation de la mise à jour du relevé du fonds

Finalement, la direction n'a pas eu le temps de faire la mise à jour du relevé, car nous avons reçu un montant extrêmement élevé. Il y a beaucoup de dépenses actuellement (jeux, matériel de classe, collations surprises, activités, sorties, etc.).

7.2 Approbation des dons dictée TPL

On dépose 10 709 \$ dans le fonds à destination spéciale, dont 5354 \$ remis à l'Étoile, pédiatrie sociale. Une belle générosité de notre communauté.

[Résolution 2022-05-17-CÉ-046](#)

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Pagé-Dansereau :

Que la somme amassée grâce à la dictée TPL soit déposée dans le fonds à destinations spéciales.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Sorties et activités**

8.1 Présentation de la mise à jour des sorties et activités

Activités de yoga vécues par la plupart des élèves;

Glissades d'eau à Bromont;

Auteure Véronique Bécharde viendra faire un compte animé;

Centre des Sciences et sortie à vélo pour les élèves de 5<sup>e</sup> année;

Groupe 912 : 17 juin sortie en bateau au Centre nautique Gervais-Désourdy de Chambly.

8.2 Approbation des nouvelles sorties

[Résolution 2022-05-17-CÉ-047](#)

Il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Tanguay :

Que les nouvelles sorties scolaires soient approuvées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Approbation des listes des effets scolaires**



## 9.1 Maternelle 2022-2023

M<sup>me</sup> Derome rappelle ce que l'école peut demander dans une liste scolaire. La liste de la maternelle est toujours approuvée plus rapidement, car celle-ci est présentée aux parents lors de la rencontre d'information qui aura lieu à la fin mai 2022.

Peu de changements sont apportés à la liste par rapport à la dernière année. Cette année encore, les parents pourront se procurer les effets scolaires à la Papeterie ABCD de Marieville.

Nous aurons une classe préscolaire de relation dans le secteur de l'adaptation scolaire (anciennement appelée classe TSA). Visualisation de la liste d'effets scolaire.

### [Résolution 2022-05-17-CÉ-048](#)

Il est proposé par M<sup>me</sup> Geneviève Maude Cloutier :

Que les listes d'effets scolaires soient approuvées comme montré.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9.2 Passe-Partout 2022-2023

### [Résolution 2022-05-17-CÉ-049](#)

Il est proposé par M<sup>me</sup> Cynthia Hethrington :

Que la liste de matériel nécessaire pour le programme Passe-Partout 2022-2023 soit approuvée.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 10. Approbation par courriel

### 10.1 Contrat photos

Un résumé est fait par M<sup>me</sup> Marie-Pier Charrette pour le contrat de photos scolaires. M<sup>me</sup> Marie-Ève Pagé-Dansereau et M<sup>me</sup> Charette ont fait plusieurs appels, mais personne ne faisait de photos extérieures. Elles sont donc revenues vers Créations Misskit, mais elles ont discuté des « irritants » et des solutions que la compagnie pourrait mettre en place pour résoudre certaines problématiques dont la luminosité extérieure.

La photographe viendra en juin pour faire du repérage pour des endroits extérieurs pour septembre prochain.



## Résolution 2022-05-17-CÉ-050

Il est proposé par M<sup>me</sup> Vivianne Audet :

Que nous reprenions la compagnie Créations Misskit pour le contrat de photos les 8 et 9 septembre prochains.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **11. Points d'information**

#### 11.1 Suivi Covid-19

La fin du port du masque – Il y a eu un Teams le vendredi 13 mai 2022 par la direction pour expliquer les règles à venir aux élèves. Le port du masque n'est plus obligatoire, mais le masque doit être porté à certains moments (virus, symptômes, etc.). On remarque une diminution importante des cas de Covid.

Par contre, nous avons eu droit à plusieurs autres maladies : gastro, rhume, grippe, etc.

Questions : Les trousse de dépistage – Peut-on la refuser si nous en avons plusieurs ? Non.

Est-ce que les parents pourront éventuellement rentrer dans l'école pour le SDG ou autre ? La directrice parle de retour progressif et qu'il sera possible éventuellement d'entrer dans l'école.

#### 11.2 Accueil des futurs élèves de la maternelle

Les activités en présence seront remises en place.

En ce qui concerne les enfants qui ont fait le programme Passe-Partout, ils seront rencontrés, avec leurs parents, le 26 mai. De plus, les enfants de Passe-Partout feront des activités dans les trois locaux de maternelle lors de leurs prochaines journées à l'école.

Le 30 mai, nous pourrons accueillir nos futurs et futures élèves de maternelle qui n'ont pas fait le programme Passe-Partout.

### **12. Informations du Comité de parents**

M<sup>me</sup> Marie-Ève Pagé-Dansereau n'a pas pu se présenter à la dernière rencontre.

### 13. CIER

- M<sup>me</sup> Jolène Beausoleil, coordonnatrice, quittera le CIER. Ils sont à la recherche d'un(e) remplaçant (e).

#### Activités à venir :

- Opération Nettoyage :
  - Le CA du CIER manquait de temps pour organiser l'événement. Donc, cinq filles de 5<sup>e</sup> année ont décidé de prendre en charge l'événement;
  - L'événement aura lieu le samedi 11 juin en avant-midi à l'édifice Saint-Joseph;
  - Le but de l'événement est de nettoyer les parcs et les berges;
  - Les filles ont rencontré le maire et les conseillers à l'hôtel de ville le 5 mai dernier pour présenter le projet et une rencontre est prévue avec le Journal de Chambly mardi prochain (24 mai 2022);
  - Cette activité sera faite en collaboration avec le CIER et la ville;
  - Une affiche sera remise à M<sup>me</sup> Derome pour qu'elle puisse la transmettre aux parents pour les informer et les inviter;
- Camp 2022 :
  - Toutes les places ont été comblées en quelques heures;
  - Il y a eu des soucis avec le formulaire d'inscription, qui seront réglés pour l'année prochaine.
- Campagne de financement :
  - Une campagne de financement est en cours;
  - Des billets au coût de 20\$ sont à vendre, donnant la chance de gagner des prix : aspirateur robot, montre solaire et panier de produits du CIER;
- Site Internet :
  - Une refonte complète du site Internet a été faite. Le but était de revoir la présentation afin que le tout soit plus moderne.

### 14. OPP

Demande de parents bénévoles pour les activités de fin d'année, bal des finissants et activités de vélo.

### 15. Correspondance

Aucune correspondance reçue.



**16. Varia**

Modalités du dernier C.É. de l'année 2021-2022

En ce qui concerne le dernier C.É., mardi 21 juin, M<sup>me</sup> Derome nous demande si nous aimerions être en présence à l'édifice Saint-Joseph. Tout le monde est d'accord.

Possibilité d'un mode hybride si quelqu'un ne peut se présenter ou a des symptômes.

**17. Levée de la séance**

[Résolution 2022-05-17-CÉ-051](#)

Il est proposé par M<sup>me</sup> Guylaine Lévesque :

Que la séance soit levée à 20 h 15. La prochaine rencontre aura lieu le 21 juin 2022 en présentiel.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Marie-Pier Charette**  
Présidente du CÉ

---

**Christine Derome**  
Directrice